

De « Ripublik » à « République »

Les institutions socio-politiques rifaines et les réformes d'Abd el-Krim*

Selon certains auteurs, c'est le 18 janvier 1923, selon d'autres, le 1^{er} février de la même année (le 30 jumada I ou le 14-15 jumada II de l'année hégirienne 1341), en plein état de guerre, qu'Abd el-Krim proclama la *Dawla Jumburiya Rifiya*, la « Nation républicaine rifaine », avec lui-même comme premier président, le président de la « République des tribus confédérées du Rif ».

Mais, avant d'aborder les problèmes relatifs à cette action, il faut souligner qu'en faisant cette proclamation il a mis fin à la très longue période de l'histoire rifaine connue localement sous le nom de *Ripublik*. Et cela est assez ironique.

Gi r-waqt n-ar-Ripublik, « au temps de la Ripublik », c'est toujours par cette phrase qu'un vieux Rifain, dans les années 1950, commençait à parler de ses souvenirs de l'époque antérieure à 1921. C'est cette même année que *mmi-s n-Si Abd r-Krim*, « le fils de Si Abd el-Krim » (aux yeux de ses semblables le fils était le fameux et le père l'obscur), devenu le maître de l'heure, prit le commandement de sa propre tribu, les Aith Waryaghar ou, en arabe, les Bni

* L'auteur veut exprimer ses remerciements chaleureux à M. et Mme Jacques Bervialle, qui ont eu la gentillesse de remettre cet article dans un français grammaticalement plus correct, sans perdre les significations du texte.

Waryaghal (transcription française courante : Beni Ouriaghel), juste avant que n'éclate la guerre entre Rifains et Espagnols.

Plusieurs notions, à ce propos, méritent d'être précisées. D'abord, le mot déformé *ripublik* est l'équivalent exact chez les Rifains, du mot *siba* chez les Berbères de l'Atlas — littéralement, anarchie, abandon. Il désigne historiquement l'époque précédant la « pacification », c'est-à-dire l'établissement des protectorats français et espagnol au Maroc, et désigne sociologiquement un état socio-politique de dissidence tribale. C'était également une dissidence marginale, vis-à-vis du gouvernement central. Le dualisme *makhzen-siba* est trop bien connu pour insister à son sujet.

Il en va de même pour la question de l'autorité spirituelle du sultan — unanimement reconnue — et son pouvoir personnel à obliger tous ses sujets (particulièrement les tribus de langue berbère éloignées du pouvoir) à payer des impôts. On a même commencé, dans les dernières années, à émettre des doutes sur tous ces concepts, comme étant la pierre angulaire de la sociologie coloniale au Maroc. Soit, mais ce qui importe pour nous, c'est que la condition de *siba* ou de *ripublik*, confirmée par les acteurs du drame eux-mêmes, implique avant tout un élément de choix, une option pour ou contre le système. Ce jeu entre la tribu et la société élargie qu'est la société nationale était un problème courant dans le monde islamique et, probablement, même le tiers monde en général.

Il nous reste à régler l'équivalence *siba/ripublik* = « anarchie tribale ». Il faut souligner que cette anarchie n'existait qu'aux yeux du *makhzen* : elle était, à vrai dire, une acéphalie organisée, la structure de la majorité de ces tribus acéphales, pour la plupart berbérophones, était, plus ou moins, une société dite segmentaire par les ethnologues. Du niveau supérieur de la tribu en passant, du haut en bas, par tous les clans, sous-clans et multiples lignages agnatiques, groupés en communautés locales (celles-ci, dans le Rif central, sont composées d'habitats très dispersés), et en arrivant, enfin, au niveau de la famille élémentaire, la segmentarité montre toujours un processus continu : les segments aux niveaux les plus bas de l'échelle font leur nidification au sein des segments aux niveaux les plus hauts. Ainsi prévalait toujours dans les segments du même ordre le principe d'opposition segmentaire, sinon d'équilibre segmentaire.

En principe — avec quelques exceptions dans le Rif —, les frères s'unissaient contre les cousins ; les frères et les cousins, contre le

lignage voisin ; les lignages du sous-clan, contre ceux du sous-clan voisin ; les sous-clans du clan contre ceux du clan voisin encore, etc.

Un tel système segmentaire implique toujours une distribution régulière d'autorité politique à tous les niveaux : la segmentarité. Autrement dit, ce qui en résulte est un système de conseils représentatifs superposés : un ou deux membres de la communauté locale représentent celle-ci au niveau du conseil du sous-clan ou du clan, et quelques membres de ce dernier le représentent au niveau de la tribu.

Tout le monde, en théorie, peut participer au système, et presque tous (sauf les musiciens, les forgerons, etc.) ont le droit d'y participer. Mais, dans la pratique, ce sont toujours les *imgharen*, les plus forts en agnats, en propriétés et en armes, qui sont assurés d'une place au conseil, même si la place d'honneur est réservée à quelque chérif ou *amrabit*, possesseur de la *baraka*, d'un lignage saint qui réside dans la tribu. Le rôle de cet homme, ou de ses frères, est celui d'un médiateur entre les factions rivales au sein de la tribu. On le verra plus loin, les rivalités et les vengeances auxquelles elles conduisent sont le leitmotiv de la vie socio-politique des Rifains. Quant à l'administration de la justice, c'est la coexistence, à des niveaux bien différents, du *Char'i'a*, la loi musulmane divine qui émane du Coran, et de la *Qua'ida*, le droit coutumier. La première règle tout ce qui concerne les propriétés, le mariage, le divorce ; la deuxième, les affaires de droit pénal ou criminel.

Ce qui précède nous donne déjà une idée de ces agriculteurs tribaux du Rif pendant la longue période de la *Ripublik*. Par ailleurs, si certains de nos informateurs ont insisté sur le fait que la *Ripublik* a commencé après l'expédition au Rif de la *mballa* chérifienne de Bouchta al-Baghdadi sous les ordres de Moulay Abd al-Aziz, pour lutter contre les pirates des Ibouqqouyen (ou, en arabe, *Bouqqoya/Baqqiwa*) en 1898, nous pensons personnellement que la rubrique *Ripublik* résume la plus grande partie de l'histoire sociale du Rif. Et peu importe que le terme *Ripublik* soit employé rétrospectivement, puisque c'est seulement l'étiquette donnée à une condition de la vie sociale.

Avant de l'analyser sociologiquement, il faut bien dire quelques mots sur cette période de 1898-1921, au point de vue historique. Au cours de l'année 1890, des membres de la tribu rifaine côtière des Ibouqqouyen s'aperçurent que la piraterie pouvait se monter

passablement lucrative et, jusqu'en 1898, ils attaquèrent par quatre fois des navires européens (français, espagnols, italiens). A la suite d'une démarche des Espagnols, le sultan Abd al-Aziz envoya la *mballa* de Bouchta al-Baghdadi, pour les châtier et, en 1898-1899, ils se trouvèrent presque totalement ruinés. (Pour les Ibouqqouyen, en 1954-1955, le nom de cet homme, devenu plus tard pacha de Fès, était toujours maudit et détesté.)

Les clans Aith Waryaghar de la plaine d'El Hocema saisirent cette occasion pour aider au maximum la *mballa* de Bouchta al-Baghdadi, au cours de cette campagne contre les Ibouqqouyen, non qu'ils fussent favorables au Makhzen, mais parce qu'ils voulaient contribuer à humilier une tribu voisine beaucoup moins puissante qu'eux-mêmes. C'était certainement la première fois dans l'histoire moderne que le Rif central était arraché de son « coin perdu » culturel — cela au point de vue des courants principaux de l'histoire marocaine — pour jouer, à vrai dire, un rôle sur la scène de la société internationale. Bien que le Rif ait été la première région du Maroc à être islamisée (en 760, pour la dynastie des Salihides de Nakour, cette dynastie n'ayant pas été détruite jusqu'en 1084 par l'Almoravide Yousouf ben Tachfin), il resta pour des siècles en état de *ripublik*.

Selon nos connaissances, les trois tribus des Aith Waryaghar (*Bni Waryaghar*), des Thimsaman (*Timsaman*) et des Igzinnayen (*Gzinnaya*) sont les plus anciennes du Rif central, et les chroniques arabes nous indiquent qu'elles ont toutes plus ou moins occupé, depuis la fondation du royaume de Nakour (l'Oued Nkour actuel atteste l'ancienneté du nom), les mêmes territoires qu'actuellement. Cette rivière, qui naît dans le territoire des Igzinnayen, limite au nord celui des Aith Waryaghar ; à l'ouest, ceux des Ait Touzin (ou *Bni Tuzin*) ; des Thimsaman, à l'est. De ces trois tribus et, d'ailleurs, de toutes les tribus rifaines, celle des Aith Waryaghar a toujours été la plus nombreuse, la plus puissante et la plus belliqueuse.

Dans leur propre idiome, les Aith Waryaghar sont « le tambour autour duquel danse le reste du Rif ».

Le Rif central a toujours été une région surpeuplée et, à cause de ses maigres ressources agricoles, il n'y a toujours eu que deux solutions pour résoudre ce problème : 1. l'émigration ouvrière vers l'Algérie, commencée en Oranie peu de temps après l'installation des premiers colons français ; 2. la *lex talionis*, la vengeance, la vendetta, les dettes du sang, qui étaient probablement plus développées

chez les Aith Waryaghar que dans toutes les autres tribus marocaines. La *feud* était, chez eux, l'institution politique dominante, mais, avant d'en parler, il nous faut dire quelques mots de leur structure sociale formelle.

La tribu des Aith Waryaghar n'est pas seulement la plus grande de tout le Rif (39 000 âmes en 1926, au moment de la reddition d'Abd el-Krim, et le double lors du recensement marocain de 1960), mais elle montre aussi certains raffinements structurels qui n'existent pas dans les tribus voisines. Le premier est que cette tribu est partagée ou segmentée au niveau le plus haut en *khamis kbmas* (« cinq cinquièmes »), cinq groupements considérés d'égale grandeur, mais qui, en réalité, ne le sont pas. Ce genre d'organisation n'est d'ailleurs pas spéciale aux Aith Waryaghar, puisque, dans le Rif même, les Thimsaman, les Ait Touzin, les Aith Wourichk (*Bni Woulichk*), les Aith Sa'id (le groupement *Iquar'aya*) et, peut-être les Igzinnayen — selon quelques informateurs — sont ainsi structurés. Mais les Aith Waryaghar en forment le cas type, et nous l'avons traité dans une autre publication¹.

Loin d'avoir été imposée par le Makhezen, cette forme structurale était d'origine purement autochtone et avait une fonction capitale au sein de la tribu des Aith Waryaghar. Il s'agissait de l'imposition infligée aux meurtriers ayant commis leur meurtre dans le souk même ou sur un sentier conduisant à celui-ci, et de la distribution des amendes en cinq parties égales aux *imgharen* de chaque « cinquième » (au singulier, *kbums*, et en rifain, *dbakhammasth*). Le montant de cette amende, appelée *hagg* (car il s'agit du droit des *imgharen*) était généralement évalué à 1 000 douros hassani dans le dernier cas et au double dans le premier.

A l'époque, et en raison de la pauvreté des populations, cela représentait des sommes astronomiques. Mais le but principal de ce règlement était de faire du souk, et du jour du souk, le seul jour et le seul lieu de paix au cours d'une semaine ordinairement vouée à la vengeance.

Il était d'ailleurs établi que le meurtrier devait fuir vers un autre clan ou une autre tribu pour échapper aux représailles des agnats de sa victime. De plus, si le meurtrier n'était pas capable de payer

1. Cf. DAVID M. HART. « Segmentary Systems and the Role of "Five Fifths" in Tribal Morocco », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, (ROMM), III, 1, 1967, p. 65-95.

le *bagg* aux *imgharen*, les membres du conseil, le corps politique de la tribu², brûlaient sa maison, celle de ses frères et détruisaient leurs propriétés.

De ces cinq cinquièmes, deux seulement (Aith Abdallah et Aith Bou Ayyach) formaient des blocs territoriaux homogènes. Les trois autres (Aith Yousif w-'Ari/Aith 'Ari, Aith Hadhifa et Imrabdhen) étaient tous morcelés dans leurs segments claniques constituants, montrant une discontinuité et un redoublement, assez réguliers, des noms des communautés locales, au sein de la tribu (tels « les X d'en haut », « les X du milieu » et « les X d'en bas »). Un cinquième de celui des Imrabdhen, dont seulement 10 % des lignages constituants étaient ceux des saints efficaces (les 90 % des lignages restants, plutôt ceux des saints latents), avait deux sous-groupements territoriaux principaux, deux sous-clans ; mais, en dehors de ceux-ci, il était éparpillé en lignages résidents dans presque tous les clans laïcs de la tribu.

L'enchevêtrement qui résultait de l'échantillonnage des cinq cinquièmes, et de leurs clans, sous-clans et lignages constituants, sur le terrain, était augmenté par le système factionnel des alliances, appelé *liff* (ou *leff*), ici comme ailleurs au Maroc. Ces alliances existaient toujours au sein de la tribu, formant un système qui coupait à travers le système segmentaire à plusieurs reprises. Ainsi, dans le cinquième des Aith Yousif w-'Ari/Aith 'Ari, quand le *liff* au niveau tribal était invoqué, le premier clan était toujours opposé au deuxième dans la plaine d'El Hoceima ; dans le Jbel Hmam, le noyau et le point d'origine de la tribu dans le sud de leur territoire, leurs « frères » des Aith Tourirth étaient alliés avec les Aith Yousif w-'Ari d'en bas, tandis que leurs ennemis des Timarzga étaient des alliés des Aith Ari d'en bas.

On dit qu'une guerre de sept ans éclata entre le *liff* des Aith 'Ari et celui des Aith Yousif w-'Ari, à cause de deux femmes de ce dernier groupement qui allaient sans permission à un souk de femmes (autre institution rifaine qui persiste encore aujourd'hui chez les Aith Waryaghar, montrant bien le respect des hommes pour le

2. Le conseil tribal était appelé collectivement *aitbarbi in*. Dans le Rif, au moins, ce mot, devenu fameux en berbère, n'a rien à voir avec le concept du nombre quarante ; il veut plutôt dire « les gens [c'est-à-dire, les représentants] du peuple ».

sexe faible, et aussi leur désir de mettre les membres de ce sexe à part), dans le territoire des Thimsaman. Les *imgharen* des deux clans commencèrent à se battre, et ce fut la guerre.

Pour les Aith Waryaghar, ce conflit structurel entre le modèle-segmentarité et le modèle-alliance ne leur donne aucune inquiétude, car ils ne le perçoivent pas — et ils invoquent toujours le premier³. Mais ce conflit existe pourtant à tous les niveaux — du niveau de la tribu à celui de l'individu — et prouve qu'un homme doit toujours avoir le choix : s'allier à ses agnats ou à ses beaux-parents, ceux auxquels il est allié par le mariage, car, ici comme ailleurs, le mariage n'est qu'une alliance stratégique. Même si les Aith Waryaghar disent qu'ils ne connaissent pas le proverbe arabe : « Il n'y a pire haine que la haine entre frères », ils admettent néanmoins un autre proverbe : « L'ennemi de mon ennemi est mon ami. »

Quand les alliances « globales » étaient actives, cristallisant toute la tribu en deux blocs nettement inégaux (chaque bloc devait finalement rechercher des alliés dans les clans des tribus voisines, les Aith Ammarth pour les uns, les Thimsaman et les Ait Touzin pour les autres), les vengeances entre lignages d'un sous-clan ou même entre agnats d'un seul lignage restaient relativement tranquilles. Mais l'intensité du conflit pouvait augmenter ou diminuer avec une étonnante rapidité, surtout quand on considère que l'élément de choix était toujours présent.

Un serment collectif prêté par l'accusé et ses co-jureurs (dont le nombre variait avec la gravité du délit : six pour vols d'animaux, douze pour meurtre) dans la mosquée locale et sur le Coran pouvait unir tous les agnats du lignage. Mais, plus tard, ceux-ci pouvaient se diviser et se séparer dans une farouche bagarre à propos d'une femme ou d'un terrain d'irrigation.

Bien que les Aith Waryaghar invoquent toujours une parfaite image de solidarité agnatique, nous n'avons pas retrouvé chez eux moins de six cas de vengeance, de maison à maison, dans lesquels l'unité du lignage minimal était tellement brisée que les

3. Cf. David M. HART, « Conciliation Models of a Berber Tribal Structure in the Moroccan Rif : the Segmentary and Alliance Systems of the Aith Waryaghar », *ROMM*, VII, 1, 1970, p. 93-99.

seuls alliés possibles étaient les familles par alliance et les voisins⁴.

De telles situations étaient plus la règle que l'exception. Il ne faut cependant pas oublier que, grâce au principe segmentaire de l'action sociale collective (*corporate action*), les Aith Waryaghar, face à un ennemi venu de l'extérieur et, probablement pour la première fois de leur histoire, n'eurent aucune difficulté à s'unir et à se rassembler sur les rives de l'oued Nkour pour s'opposer au prétendant Bou Hmara, dont on pensa qu'il fut l'allié des chrétiens, et infliger à sa cavalerie une sévère défaite en septembre 1908. Pour Bou Hmara, c'était le commencement de la fin : il fut capturé, transporté dans une cage à Fès et exécuté par ordre de Moulay Abd al-Hafiz, l'année suivante. Mais, pour les Aith Waryaghar, ce ne fut qu'une répétition en costumes d'un drame beaucoup plus grand, qui devait commencer treize ans plus tard.

Pendant cette période de tranquillité extérieure, les Aith Waryaghar et leurs *imgharen* se livrèrent de nouveau à leurs vengeances habituelles, et la *Ripublik* se poursuivit sans interruption pendant toute la Première Guerre mondiale.

Nous avons déjà parlé de la coexistence de la *Qua'ida*, la coutume ou le droit coutumier (dont des manifestations les plus marquantes sont le paiement du *bagg* aux *imgharen* par un meurtrier, et la nécessité pour un voleur ou un meurtrier présumé de recourir au serment collectif), avec la *Char'i'a*, la loi divine. Comme partout, la *Char'i'a* devait être appliquée par des *qadi-s* et, même au temps de la *Ripublik*, il y avait au moins un *qadi* par tribu. Chez les Aith Waryaghar de la plaine d'El Hoceima, un *qadi* d'une certaine notabilité et assez considéré par les siens, même s'il n'était pas un des principaux *imgharen* du conseil, était Si Abd el-Krim n-Si Mouhand n-Si Abd el-Krim. Celui-ci était du segment I abdr-krimen du lignage Aith Zara, de la communauté locale d'Ajdîr, dans le territoire clanique des Aith Yousif w-Ari.

On dit que son grand-père, Si Abd el-Krim le premier, qui donna son nom au lignage, était un chérif idrisside venu du clan des Acht Arou Aisa de la tribu des Igzenyayen.

4. Un de ces cas, qui démontre le fractionnement extrême du lignage Imjât dans le sous-clan montagnoux des Aith Touririth, est déjà commenté dans David M. HART, « Clan, Lineage, Local Community and the Feud in a Rifian Tribe », in Louise E. SWEET, éd., *Peoples and Cultures of the Middle East : An Anthropological Reader*, Natural History Press, New York, vol. 2, 1970, p. 3-75.

Les membres du groupement Aith Khattab formé du cinquième des Aith Yousif w-Ani Aith Ari et celui des Aith Abdallah prétendent que leur ancêtre n'est rien moins que le calife 'Omar ibn al-Khattab. Mais cette prétention n'a jamais été affirmée de manière aussi forte que par le fils aîné du *qadi* Si Abd el-Krim.

Celui-ci, destiné à devenir le plus fameux Rifain de l'histoire du Maroc, homme vraiment « charismatique » (pour employer un mot dont on abuse, de nos jours, dans les sciences sociales) était appelé par les siens Si Mouhammed.

Après trois ans d'études dans la mosquée Qarawiyin de Fès, il était devenu, en 1915, le *naïb* du *qadi qudat* du Presidio espagnol de Melilla (il était allé dans cette ville en 1908, avant que les hommes de sa propre tribu n'infligent une défaite à Bou Hmara, événement dont il s'était réjoui).

Pendant ce temps, son plus jeune frère, Si Mhammed, fut envoyé à Madrid par leur père pour y faire ses études d'ingénieur des mines. On voit que l'instruction de Si Mouhammed fut beaucoup plus traditionnelle que celle de son frère, Si Mhammed. Mais il faut souligner qu'à l'époque la grande majorité des Aith Waryaghar était monolingue, c'est-à-dire qu'à part quelques mots d'arabe dialectal et d'espagnol, elle ne parlait que la *dhamazighth* rifaine. Par contre, les frères Si Mouhammed et Si Mhammed n-Si Abd el-Krim parlaient et écrivaient, sinon à la perfection, du moins très bien, ces deux dernières langues. En un mot, ils avaient une fenêtre ouverte sur un monde plus large que le leur, du fait de leur naissance et même de leurs études — du moins en ce qui concerne Si Mhammed. Ils restaient, toutefois, tous les deux, des musulmans très croyants et orthodoxes, et Si Mouhammed devint *qadi*, tout comme son père, mais avec une formation supérieure.

A notre connaissance, on n'a pas encore établi qui furent ses professeurs à la Qarawiyin, mais une chose est sûre : à l'âge d'une vingtaine d'années, Si Mouhammed était parfaitement au fait du nouveau réformisme islamique connu sous le nom de *Salafiya*, qui ne recommandait pas seulement un retour aux sources du *fiqh*, puis, par la suite, l'abolition de toute sorte de *qua'ida* qui était contre ou qui n'était pas dans la ligne de la *Char'i'a* et de la *Sunna* du prophète. Elle représentait aussi, et de façon catégorique, une des plus vives réactions de l'Islam du XIX^e siècle contre la domination et la colonisation de l'Europe chrétienne.

Si Mouhammed ben Abd el-Krim, *qadi* de Melilla, fut d'abord en parfait accord avec les Espagnols, mais, lorsqu'ils entreprirent l'occupation de la partie nord du protectorat franco-espagnol au Maroc, à partir de 1912, il prit ses distances vis-à-vis d'eux. On a souvent dit que c'était à la suite d'une bagarre entre Si Mouhammed et le général Fernandez Silvestre et de l'incarcération du *qadi* qui s'ensuivit, qu'il changea d'attitude vis-à-vis des Espagnols. Nous croyons, au contraire, que ce changement survint lorsqu'il se rendit compte des conséquences de la domination coloniale au Maroc — qu'elle soit espagnole ou française.

En fait, il désirait, à tout prix, l'indépendance du Rif et, quand il quitta Melilla, à la fin de la Première Guerre mondiale, pour n'y jamais retourner, et rentra chez lui, à Ajdir, où vint le rejoindre son frère Si Mhammed, il était déjà un protonationaliste marocain. Et ce seul fait revêt, à nos yeux, une importance bien supérieure aux récentes affirmations tendant à prouver qu'il travailla pour les services de renseignements des Turcs ottomans — qui, après tout, étaient des musulmans — et aussi pour ceux des Allemands pendant la guerre.

Le vieux Si Abd el-Krim mourut en 1920, dans des circonstances restées mystérieuses. L'armée espagnole savait très bien que les Aith Waryaghar étaient la clef du problème rifain et que cette région ne pourrait jamais être pacifiée tant que cette tribu ne serait pas vaincue et soumise. Aussi fit-elle mouvement de Melilla vers l'ouest et le cœur du Rif. S'ensuivirent les événements de juillet 1921, qui se produisirent aux limites des tribus des Thimsaman et des Aith Wourichk (en arabe, *Bni Woulichk*), endroit que les Rifains appellent Dahar Oubarran et que les Européens connaissent sous le nom d'Anoual.

Ce fut la première et la plus grande d'une longue série de victoires que les fils de Si Abd el-Krim surent habilement exploiter. D'un seul coup, Si Mouhammed, le *qadi* d'Ajdir, devint Abd el-Krim le *mujahid* et le *za'im* du Rif. Mais il n'oublia jamais, pour autant, qu'il avait été, autrefois, *qadi* et, en 1922, quand la force de l'armée espagnole parut brisée, tout en consolidant son pouvoir, il effectua ses réformes.

✓ Celles-ci étaient une attaque contre la *Qua'ida*, les coutumes de sa tribu et du Rif en général. La première de ces réformes, destinée à arrêter les vengeances qui déchiraient la société, fut de tenter l'uni-

fication de chaque tribu rifaine. Il commença d'ailleurs par la sienne, qui forma, par la suite, l'ossature de l'armée régulière rifaine et fut la mieux représentée dans le commandement, à partir du moment où Abd el-Krim proclama la constitution de la *Jumburiya Rifiya* et installa son *makhzen* en miniature inspiré du traditionnel *makhzen* marocain.

Dans le but d'arrêter les vengeances, Abd el-Krim interdit l'emploi des cartouches, sauf pour combattre l'envahisseur chrétien et fit démolir tous les *ichbrawen*, ces petites tours construites à côté de chaque maison et où les hommes se plaçaient pour tirer sur leurs ennemis. Le *bagg fut aboli*, et toutes les amendes furent consacrées aux dépenses de guerre. Il en fut de même pour les *liff*, sauf dans les cas où leur abolition se révélait impossible, pour des raisons politiques. Abd el-Krim divisait alors son commandement en nommant un chef du même rang pour chaque *liff*. Il interdit également les serments collectifs, portant ainsi grandement atteinte à la *Qua'ida*. Depuis lors, et jusqu'à nos jours, c'est l'accusé seul qui doit prêter serment, sans co-jureurs.

En raison de l'effort de guerre, il effectua d'autres réformes, par exemple ramener la durée de la cérémonie du mariage de sept à trois jours. Favorisant aussi une élévation des convenances, il interdit aux femmes mariées de danser : seules les jeunes filles purent le faire en période de noces. Une fois son pouvoir consolidé, il s'acharna sur les activités des *tariqa-s* (surtout celles des Darquawa), qui d'ailleurs ne furent jamais très nombreuses dans le Rif.

Nous ne voulons pas énumérer la totalité des réformes effectuées par Abd el-Krim : il y en eut beaucoup, modestes, telles l'interdiction faite aux hommes de porter la mèche et l'obligation pour eux d'avoir le crâne entièrement rasé. Mais je crois que nous en avons assez dit pour prouver que son réformisme allait directement au cœur de la vie socio-politique des membres des tribus rifaines qui, dans leur grande majorité et en raison de l'état de guerre, lui obéissaient sans discussion. Cela ne veut pas dire, pour autant, qu'il n'y eut pas de révolte contre son autorité : la tribu jbalienne des l-Khmas, par exemple, localisée dans la région de Chaouen, à l'extrême-ouest du Rif central, se souleva en 1924. L'armée régulière rifaine, composée, en grande majorité, d'hommes des Aith Waryaghar, et d'autres tribus du Rif central, aidées par des *barkas* tribales d'irréguliers, placée

sous le commandement de Si Mhammed, frère d'Abd el-Krim, écrasa la rébellion avec une extrême sévérité.

A la suite de cette révolte, le chérif Raisouni, le plus grand ennemi d'Abd el-Krim dans le Nord-Ouest, et principal obstacle au ralliement de tous les Jbala, fut saisi et mis en prison dans le territoire des Aith Waryaghar, à Tamasind, où il mourut.

Il faut noter que les prisons furent une autre innovation d'Abd el-Krim dans le Rif. Sa garde du corps personnelle, exclusivement composée de réguliers Aith Waryaghar, exécutait sommairement tous ceux qui étaient soupçonnés d'être des espions franco-espagnols. Au zénith de son pouvoir, en 1925, à l'époque où il envahit la zone française, Abd el-Krim devint, en effet, un véritable dictateur. Cet homme dur était le leader d'un peuple très dur lui aussi.

On peut voir facilement comment, et de manière très satisfaisante, il a résolu ce qu'une nouvelle génération appelle des « problèmes d'échelle » dans la résistance rifaine au colonialisme, car la formation d'une grande coalition de toutes les tribus rifaines et de celles des groupements Sanhaja Srir, des Ghmara et des Jbala, allait bien au-delà des intérêts locaux et des influences particularistes.

Mais, même si les membres de son entourage, ses parents et amis d'Ajdir, l'appelaient *Sidna*, il n'eut jamais l'intention, selon nos informateurs, de se proclamer sultan du Rif. Contrairement aux faciles allégations de la littérature franco-espagnole de l'époque, Abd el-Krim n'était pas du tout un *roqui*. On ne fit jamais la prière en son nom, pour la simple raison qu'il y avait sur le trône un sultan alawite légitime : Moulay Yousouf. Par ailleurs, nos informateurs nous ont toujours signalé le caractère provisoire de son commandement — de 1921, époque de la bataille de Dahar Oubarran, à 1926, année de sa reddition aux Français. Les Aith Waryaghar désignent ce commandement, en termes spéciaux, sous le nom de *Jibha Rifiya*, « Front rifain », ou, en termes temporaires, sous le nom de *r-bkam n-Abd r-Krim*, « le commandement d'Abd el-Krim », et jamais sous le nom de *Jumburiya Rifiya*. On affirme même que, s'il avait gagné la guerre, il avait l'intention de démissionner.

Quoi qu'il en soit, même si la « République rifaine » n'a vécu que trois ans et demi — de janvier-février 1923 à la fin mai 1926 —, la transition « *Ripublik*-République », on peut bien le dire, s'est faite de façon embryonnaire. En cinq courtes années, Abd el-Krim provoqua une étonnante transformation sociale du Rif. Les circons-

tances étaient, bien sûr, favorables à un tel changement, mais l'homme qui survint sut admirablement les exploiter. Et c'est très sagement que, par la suite, l'administration coloniale espagnole laissa les choses en l'état, même si quelques beaux esprits espagnols désirèrent un retour à la coutume comme dans la zone voisine. Le fameux dahir berbère de 1930 ne put être et ne fut pas appliqué dans le Rif.

Bien avant l'époque d'Abd el-Krim, les Rifains étaient de bons musulmans, très pieux et très dévots. Il les laissa presque exemplaires, dans un état d'orthodoxie pratiquement sans pareil, au Maroc, en milieu rural (sauf peut-être dans le Sous).

Ce qui est advenu des Aith Waryaghar et des autres Rifains à partir du moment où Abd el-Krim eut quitté le Maroc définitivement en 1926 est une autre histoire. De même une autre histoire est son séjour en résidence forcée à l'île de la Réunion (1926-1947) et sa résidence volontaire en Egypte de juin 1947 jusqu'à sa mort, en février 1963. Quoi qu'il en soit, Abd el-Krim occupe une place bien à lui dans les annales du nationalisme marocain. Cette place n'est ni traditionaliste ni moderniste ; elle est à mi-chemin entre les deux tendances.